|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Lettre circulaire**CR/385** | Genève, le 27 août 2015 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT** |
|  |
|  |
| Objet: | **Notification d'assignations de fréquence aux services de Terre –Nouvel outil de validation en ligne** |
|  |
|  |
|  |

La présente Lettre circulaire a pour objet d'annoncer la mise à disposition d'un nouvel outil complémentaire permettant de valider les fiches de notification électroniques d'assignations de fréquence aux services de Terre, avant leur soumission aux fins de la mise à jour du Fichier de référence ou des Plans relatifs aux services de Terre.

Cet outil s'appuie sur une interface web élaborée par le BR et est accessible via le site web de l'UIT, à l'adresse : <http://www.itu.int/ITU-R/terrestrial/OnlineValidation/Login.aspx>.

Cet outil permet de procéder à une validation complète de tous les éléments de données qui doivent être notifiés pour chaque classe de station, conformément à l'Appendice 4 du Règlement des radiocommunications et aux différents Accords.

Il permet également de télécharger autant de fichiers que nécessaire en mode de traitement par lots (batch mode) et, à la fin de la validation de chaque fichier, un rapport complet de validation est renvoyé à l'utilisateur par courrier électronique. Veuillez noter que ce nouveau service web est proposé gratuitement à tous les utilisateurs TIES.

Une version provisoire de cette application a été présentée et utilisée à l'occasion des ateliers organisés pendant le Séminaire mondial des radiocommunications de 2014 (WRS-14) et les Séminaires régionaux des radiocommunications tenus en 2015. Depuis lors, ce service a été largement utilisé par certaines administrations et dans l'ensemble, les réactions ont été extrêmement positives.

Afin de contribuer à accélérer le traitement des notifications, tous les notificateurs des administrations sont invités à utiliser ce nouvel outil pour vérifier et, éventuellement, corriger les fichiers de notification avant de les soumettre au BR via l'interface WISFAT. Il est possible d'obtenir une assistance complémentaire sur l'utilisation de ce nouveau service web à l'adresse suivante: brtpr\_dp@itu.int.

Le Bureau reste à la disposition de votre Administration pour toute précision dont elle pourrait avoir besoin concernant le sujet traité dans la présente Lettre circulaire.

François Rancy
Directeur

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres de l'UIT
– Membres du Comité du Règlement des radiocommunications